

(N^o 187.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande du sieur *Charles Louis Demeester*, employé au bureau des Douanes, à Menin.

(Voir le N^o 152 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Charles Louis Demeester a demandé la naturalisation ordinaire par pétition adressée à la Chambre des Représentants en date du 20 janvier 1844.

Il est né à Bayonne (France), le 16 avril 1814.

Peu après sa naissance il est venu en Belgique avec ses parents, il y a satisfait aux lois de la milice.

Ayant été commis voyageur de 1841 à 1843, il est aujourd'hui employé non salarié au bureau des douanes de Menin.

Les renseignements fournis par les autorités qui ont été consultées lui sont favorables.

Sa demande a été prise en considération dans la Chambre des Représentants par 44 suffrages contre 4.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.